

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 27 février 2020

Monsieur le Premier ministre,

Parlementaires de la majorité présidentielle, attachés à la réussite de ce quinquennat, nous nous permettons aujourd'hui de vous écrire sur un sujet qui nous est cher et l'est davantage encore à nombre de nos concitoyens et concitoyennes : le montant des pensions de retraites agricoles actuelles.

Alors que l'examen du projet de loi sur les retraites se poursuit à l'Assemblée, et que le Salon internationale de l'Agriculateur bat son plein, la retraite de nos agriculteurs s'invite dans nos débats.

Cette question est cruciale pour les futurs retraités du monde agricole qui pourront faire valoir leurs droits à la retraite dès 2022.

A ce titre, l'actuel projet de loi portant sur les retraites comporte des dispositifs pour ces futurs retraités qu'aucun autre gouvernement et qu'aucune autre majorité n'a jamais adoptés.

En effet, ces retraités de l'agriculture qui percevaient jusqu'alors des retraites minimales (chefs de petites exploitations, conjoints collaborateurs, veuves ou veufs d'exploitants) percevront désormais 1000 € net de retraite par mois dès 2022 puis 85% du SMIC en 2025, pour une carrière complète.

Parce que ce dispositif est ambitieux, il a été salué comme tel par la plupart des acteurs du monde agricole, qui doit, lui aussi, pouvoir rejoindre le régime général qu'il avait quitté en 1946.

Cette avancée, dont nous tenons à rappeler le caractère inédit, ne doit pas pour autant masquer une autre réalité plus douloureuse, hélas, celle du montant actuel des pensions de nos agriculteurs retraités. Nombre d'entre nous avons déjà dénoncé cette situation via différents leviers parlementaires.

En effet, tout le monde s'accorde à dire que les actuelles pensions versées aux petits agriculteurs retraités - souvent au-dessous du minimum vieillesse - sont largement en-deçà de ce qu'ils pourraient être en droit d'attendre au regard de ce qu'ils ont apporté durant toute leur vie, et de l'immense service qu'ils ont rendu à la Nation.

Parce que le métier d'agriculteur est l'un de ceux qui engendre le plus de servitudes et de contraintes, parce que cette profession s'exerce quasiment à temps plein, 24h/24 et sans le plein bénéfice de congés réparateurs, parce que c'est un travail effectué par tous les temps et à toute heure et dont la pénibilité est difficilement quantifiable, parce qu'aujourd'hui nos agriculteurs doivent voir tous les efforts qu'ils accomplissent pleinement reconnus, nous souhaiterions que l'Etat s'engage enfin.

../..

Dès l'exercice budgétaire prochain, les retraités agriculteurs, conjoints ou veuves, notamment et d'abord tous ceux qui n'auraient pas d'autres sources de revenus ou faibles, devraient ainsi pouvoir bénéficier d'une augmentation progressive de leurs pensions, augmentation qui pourrait leur permettre d'atteindre les 1000 euros actés pour les futurs retraités.

Il s'agirait ainsi de mieux reconnaître le pacte social que notre pays a noué avec le monde agricole. Ce pacte doit, via cette reconnaissance financière, être sanctuarisé car c'est un pacte pour la défense de notre agriculture et de ceux qui la font vivre au quotidien.

Tous, nous restons et resterons mobilisés pour que les paroles, qui ont trop souvent bercé d'illusions les retraités agricoles, se transforment en actes. Pour que simplement l'on reconnaisse à sa juste valeur le service rendu.

Nous savons que l'action du Gouvernement pour la réussite duquel vous œuvrez, s'effectue dans un environnement économique et financier difficile et en fonction d'un budget contraint.

Nous tenions cependant par ce courrier à vous faire part de notre souhait que le gouvernement s'empare pleinement du problème et à vous informer que nous sommes ouverts et à votre disposition pour toute forme d'échange à ce sujet avec votre cabinet.

Croyez, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de nos plus respectueuses salutations.

Didier LE GAC,
député LREM du Finistère



Géraldine BANNIER,
députée MODEM de Mayenne



et leurs collègues :

Yves DANIEL, député LREM de Loire-Atlantique

Thierry BENOIT, député UDI, Agir et Indépendants d'Ille-et-Vilaine,

Philippe CHALUMEAU, député LREM d'Indre-et-Loire

Annie CHAPELIER, députée LREM du Gard

Jean-Pierre CUBERTAFON, député MODEM de Dordogne

Agnès FIRMIN LE BODO, députée UDI, Agir et Indépendants de Seine-Maritime

Alexandre FRESCHI, député LREM du Lot-et-Garonne

Yannick KERLOGOT, député LREM des Côtes-d'Armor

Florence LASSERRE, députée MODEM des Pyrénées-Atlantiques

Pascal LAVERGNE, député LREM de Gironde

Nicole LE PEIH, députée LREM du Morbihan

Pierre MOREL-À-L'HUISSIER, député UDI, Agir et Indépendants de Lozère

Hervé PELLOIS, député LREM du Morbihan

Rémi REBEYROTTE, député LREM de Saône-et-Loire

Mireille ROBERT, députée LREM de l'Aude

Laurence VANCENEUBROCK, députée LREM de l'Allier